

Philippe Berne, Président de la Commission Aménagement Environnement et Déplacements du Conseil Régional de La Réunion.

Jacques Roudier, Directeur général du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées - Paris.

a Région Réunion a été le Maître d'Ouvrage de la réalisation du Plan Régional d'Elimination des Déchets Industriels Spéciaux et Autres que Ménagers et Assimilés (PRE-DIS/PREDAMA). Ce plan propose, sur la hase d'un diagnostic de la situation des déchets autres que ménagers en 1995 et de leur évolution jusqu'en 2005, une organisation de leur gestion à l'échelle de l'île.

Dans ce cadre, les prieumatiques usagés doivent faire l'objet de diverses valorisations. C'est la raison pour laquelle la Région Réunion a souhaité promouvoir le matériau « PNEUSOL » , inventé par le Dr. NGUYEN THANH LONG du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées.

Son développement actuel - plus de six cents ouvrages ont été construits à ce jour en Francenous permet d'envisager avec confiance son utilisation dans l'île (deux ouvrages « pilotes» ont déjà été construits à l'Étang Salé et à Cilaos), et ce pour plusieurs raisons :

- if est économique et compétitif par rapport aux matériaux traditionnels :
- il est facile à mettre en œuvre et ne demande pas une compétence particulière ;
- c'est un matériau permettant la valorisation de pneumatiques usagés non rechapables.

Le gisement de pneus usagés était estimé à 3630 tonnes en 1995, soit de l'ordre de 300.000 pneus toutes origines confondues (véhicules particuliers, camionnettes, autocars, poids lourds, engins...).

Les terrains plats se font rares à la Réunion, aussi les constructions sont réalisées de plus en plus fréquemment sur des terrains en pente. Déjà en 1990, plus de 70% des opérations de Logements Evolutifs Sociaux étaient réalisées sur des terrains dont la pente oscillait entre 5 et 15%. Pour 1998, il s'agit d'environ 4000 logements sociaux.

La collaboration entre la Région et le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées date déjà de 1989 et s'est concrétisée par la venue dans l'île de nombreux techniciens de cet organisme pour des essais de pieux, l'étude de la trajectographie des blocs sur la Route du Littoral, son tracé...

Cette plaquette présente de manière succinte l'ensemble des possibilités du *Pneusol* dans les différents domaines intéressant l'Ile de la Réunion.



Mar de soutépoment en Preusol

'Ile de la Réunion est soumise à des dépressions tropicales caractérisées par l'abondance des précipitations, associées quelquefois à des vents cycloniques. Les précipitations qui en résultent peuvent être particulièrement brutales, et l'île détient quelques records mondiaux impressionnants. La constitution géologique, la topographie et les fortes précipitations favorisent tous les processus érosifs : effondrements, glissements, ravinement profond, érosion superficielle. L'existence d'andosols ne facilite pas la construction de pistes forestières qui sont de véritables bourbiers à la saison des pluies. Movennant éventuellement quelques expérimentations, le Pneusol pourrait jouer un rôle certain dans ces réparations.

Inventé par le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, le Pneusol est formé de l'association de pneus (poids lourds ou tourisme entiers, partiellement découpés avec enlèvement d'un flanc ou totalement découpés avec enlèvement des deux flancs) et de sols naturels, artificiels ou de déchets (mâchefers...). Son domaine d'applications est large et varié:

- ouvrages de soutenement, raidissement des pentes,
- remblais légers pour réparer les glissements de terrains,
- ouvrages absorbeurs d'énergies (protection contre les chutes de blocs),
- protection des pentes et des berges,
- répartiteur de contraintes audessus des conduits enternés,
- récifs artificiels pour les poissons.

Les premières recherches sur le Pneusol ont commencé en 1974 avec l'aide de la Délégation

Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST). En 1984, un premier ouvrage, le mur de Fertrupt, a été construit dans les conditions classiques d'appel d'offres par la DDE du Haut-Rhin, Il s'agit d'un mur de soutènement de 50 m de longueur, 5 m de hauteur ayant un parement en béton et des renforcements en bandes de roulement sur chant disposées en nappes (20% moins cher que la solution de base). Depuis, ce matériau s'est largement développé en France, aux Etats Unis, au Québec.... et même au Rwanda!

Cette plaquette présente quelques-unes de ces applications les plus marquantes : murs de soutènement, remblais légers, répartiteur de contraintes audessus des voûtes en béton enterrées sous de fortes hauteurs de remblai, protection des pentes...



n ouvrage de soutènement en *Pneusol* est composé (Cartier&Long 1981, Long, 1984) :

- d'un parement en plaques de béton ou en *Pneusol* (pneus entiers ou pneus dont un flanc a été enlevé);
- de renforcements en Pneusol (pneus ou éléments de pneus), en géolextiles tissés (Pneutex) ou en treillis soudés (Armapneusol), seul ce demier procédé est breveté par le LCPC et la Forézienne d'Entreprises;
- de remblais en matériaux naturels ou artificiels, ou d'autres déchets compatibles avec les recommandations sur l'environnement.

1.1. Le parement

Dans un ouvrage de soutènement en Pneusol, comme dans tout massif en sol renforcé, il est nécessaire de prévoir un parement pour empêcher les grains de sol de s'écouler entre les renforcements. Ce parement doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Il doit être résistant, car il supporte les efforts de poussée du sol au voisinage immédiat de la surface de l'ouvrage. Ces efforts sont d'autant plus grands que l'espacement des renforcements est important;
- il doit être flexible pour conserver à l'ouvrage sa qualité de souplesse, de flexibilité et d'adaptabilité;
- il doit être esthétique car l'aspect du parement d'un ouvra-



Fig. 1 - Ouvrage en Prieuso

ge constitue un élément architectural important ;

Il doit être constitué par éléments pour permettre une construction simple. C'est de loin la souplesse et la flexibilité qui sont les caractéristiques essentielles du Pneusol.

Le parement peut être constitué d'éléments préfabriqués de formes, de dimensions, de sections variées selon la volonté du concepteur, du maître d'œuvre ou du maître d'ouvrage et de la destination de la structure. Mais ce parement peut aussi être en Pneusol , c'est-à-dire constitué de pneus de tourisme ou de poids lourds sur lesquels on découpe et enlève le flanc supérieur de chaque pneu, l'élément restant se présentant comme un bac avant un fond troué et un bord vertical fortement armé, empilés en quinconce, remplis de matériau compacté et facilement végétalisables. Un tel parement en Pneusol est largement utilisé. comme élément absorbeur contre les chutes de blocs.

1.2. Les renforcements

On peut utiliser plusieurs types de renforcements : (Fig.1)

- en Pneusol,
- en géotextiles tissés,
- en nappes peu extensibles comme par exemple les treillis soudés connus sous le nom d'Armapneusol. Précisons que l'on entre ici dans le domaine d'application de deux normes : NF P 94-220 (ouvrages en sols rapportés renforcés par armatures ou nappes peu extensibles et souples) et NF A 056252 (corrosion par les sols, aciers galvanisés ou non mis au contact de matériaux naturels de remblai). Ces deux derniers types de renforcements sont actuellement très utilisés et des logiciels largement diffusés permettent leur dimensionnement.

1.3. Le remblai

Le matériau de remblai doit être choisi en fonction de la destination de l'ouvrage et répondre aux recommandations, aux critères géotechniques, de durée de service et de compatibilité avec l'environnement. 'utilisation des pneus de poids lourds permet de diviser approximativement le poids volumique du matériau de base par deux. A titre d'exemple, l'association d'un remblai courant de 25 kN/m' donne un Pneusol « léger » de 10kN/m' et dont l'utilisation ne nécessite pas de dispositif de renforcement particulier (dalle de couverture en béton). Le Pneusol » léger » a un domaine d'applications important.

2.1. Remblai léger

La construction du Pneusof léger avec l'utilisation de pneus de poids lourds disposés en nappes et décalés d'une couche sur l'autre d'un demi-diamètre permet de diminuer le tassement total mais également le tassement différentiel. Cette technique d'allégement est économique au voisinage de points durs (ouvrages d'art fondés sur pieux, transition d'un substratum rocheux à un sol compressible).

Dans le cas d'un ouvrage neuf, son utilisation peut être envisagée à proximité d'un ouvrage tondé sur pieux, pour limiter les effets horizontaux sur les fondations, la solution la plus sûre restant la construction d'un remblai de préchargement, puis l'exécution des pieux et enfin la réalisation d'un remblai Pneusol léger proprement dit. Notons que la solution d'un terrassement supplémentaire peut être envisagée pour atteindre le niveau de charges souhaité, les travaux de terrassement restant toujours très économiques.

L'utilisation du Pneusol « léger » peut faciliter la réparation des routes emportées par des glissements de terrains, ou la construction de remblais neufs sur des versants instables soumis à des glissements, et doit être associée en général à un drainage du site et compatible avec la quantité d'eau prévisionnelle à évacuer. Une attention toute particulière doit être faite concernant les eaux de ruissellement de surface (Fig. 2)



Fig. 2 - Rombiui Seger

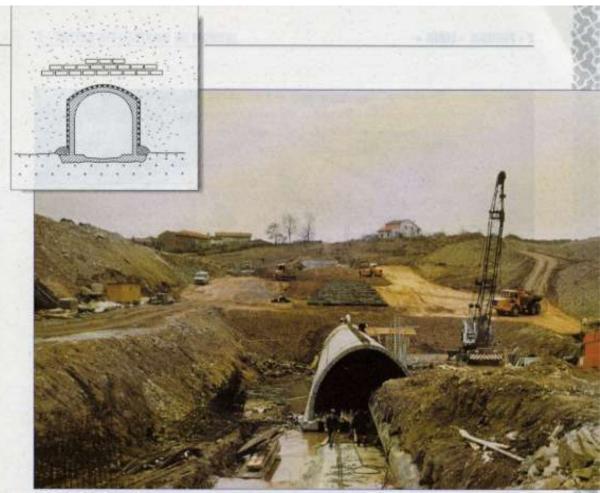


Fig. 3 - Prensent répartitour de contraintes ou unti-Maraton

2.2. Répartiteur de contraintes

Tous les constructeurs savent bien que lorsqu'on enterre une canalisation rigide en béton sous de fortes hauteurs de remblais, on constate une très forte concentration des charges à la clé pouvant dépasser parfois deux fois la hauteur des terres. C'est le phénomène de Marston, qui est dû à un tassement différentiel entre l'ouvrage enterré et le remblai technique environnant, Le remblai Pneusol lèger, associé à un conduit rigide permet à celui-ci de-se comporter comme un conduit «souplé» par la création d'un effet de voûte. Il se développe sur deux plans parallèles encadrant. le conduit des contraintes de cisaillement qui sont orientées vers la surface libre, Il y a donc report des charges sur le remblai technique environnant, C'est le Pneusol anti-Marston ou répartiteur de contraintes (Fig. 3).

Ce matériau peut également être utilisé pour renforcer des conduits existants qui ne sont pas prévus pour supporter des surcharges importantes. C'est notamment le cas des déviations en remblai au-dessus des canalisations d'eaux usées existantes.

C'est le principe de la «pose en dépression» qui est d'adapter un phasage des travaux de terrassement et de module de déformation du remblai tel que le plan d'égal tassement se situe aussi près que possible de la génératrice supérieure de l'ouvrage. Ainsi, le poids des terres ne sera pas majoré.

Les avantages du Pneusol résident dans la facilité de sa mise en œuvre et la faible variation de son module de déformation au cours des travaux.

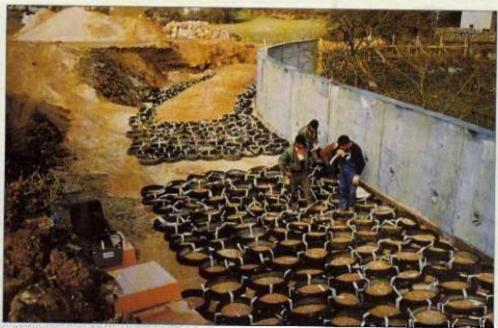


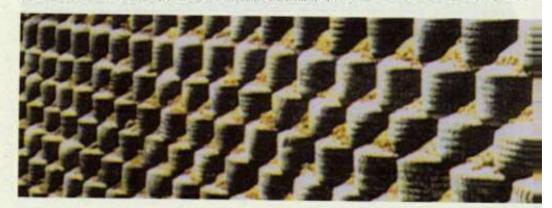
Fig. 4 - Richardour do prosocio derrièro sas mor de sendecement

2.3. Absorbeur d'énorgie

Disposé au-dessus des ouvrages pare-blocs, le Pneusol « léger » constitue quelquefois une solulion intéressante pour protéger un ouvrage en béton des chutes de blocs. Des essais en vraiegrandeur ont été réalisés en 1993 par la DDE du Var, Campenon Bernard, l'Ecole supérieure d'Ingénieurs de Marseille et le LCPC, en lâchant un bloc artificiel en béton de sept tonnes de 40 mètres de hauteur.

2.4. Réduciour de poussée (Laréal&Long 1987)

La mise en place d'un massif de Prieusol derrière un ouvrage de soulènement, peut constituer dans certains cas une solution économique et élégante pour construire, réparer un ouvrage de souténement fissuré, ou instable, (fig.4)



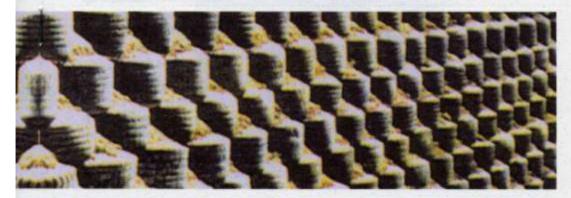
3 - AUTRES APPLICATIONS DU PNEUSOL

- a liste des applications potentielles est variée car il faut considérer le Pneusol comme un assemblage d'éléments, un jeu de mécano qu'on ajuste en fonction des problème rencontrés ;
- rampe de sortie des berges pour véhicules amphibies blindés ;
- réducteur de tassement différentiel en association avec un géotextile non-tissé. Dans ce cas, le géotextile est plus régulièrement chargé (Fig.5);
- construction de récifs artificiels pour créer des zones de calme pour les poissons;
- réalisation de pistes forestières sur andosols ;
- protection contre l'érosion par des bandes de roulement sur chant (structures alvéolaires).

Pour chacune de ces utilisations, une étude spécifique (ou évertuellement un test) pourrait être faite.



Fig. 5 - Poessol protection des pontes et des burges



e coût des ouvrages est fonction de beaucoup de paramètres :

- quantité de pneus pouvant être récupérés sur place
- distance de transport
- découpe éventuelle
- coût de la solution de base

de l'entreprise. Etc.

Les dernières opérations ont montré que le mêtre cube de Pneusol léger est de l'ordre de 120 F à 160 F, le mêtre carre en PNEUSOL avec un renforcement en géotextile ou en treillis soudé, de l'ordre de 750 F à 1000 F.

5 - CONCLUSIONS

es pneumatiques usagés sont généralement considérés dans les pays développés comme un déchet encombrant et abondant. On peut les valoriser en matériau de génie civil aux propriétés originales et fort utiles, offrant un large éventail d'applications, sans doute encore insuffisamment exploré.

Mais sans attendre de nouvelles idées d'applications et l'aboutissement de recherches en cours, notamment dans le domaine d'atténuation d'ondes sismiques, le Pneusol et ses dérivés sont des solutions présentant des avantages techniques et économiques considérables, tout en présentant un impact des plus favorables sur l'amélioration de notre environnement. Son utilisation est actuellement répandue en France et aussi à l'étranger.

Pour l'île de la Réunion, on pour-

rait envisager pour certains aménagements légers à « vocation sociale » tels que murets, petites retenues individuelles de l'ordre d'un mêtre de hauteur, aménagements paysagers...) l'utilisation d'un personnel peu qualine, tout en laissant aux entreprises spécialisées et aux bureaux d'étude les ouvrages classiques de génie civil.

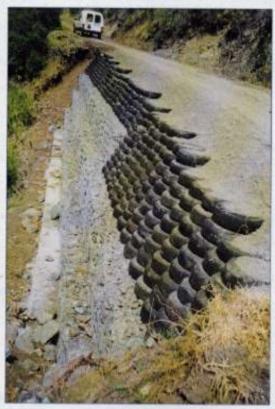
L'une des premières précautions est de bien étudier le drainage, et notamment l'écoulement des caux de ruissellement de surface, l'imperméabilisation superficielle de certains ouvrages pouvant être envisagée.

Par le nombre d'ouvrages construits en appels d'offre, le traitement de ce déchet ne se traduit plus par un surcoût, mais par des économies quelquefois substantielles et des possibilités techniques nouvelles.

EXEMPLES D'OUVRAGES REALISÉS À L'ILE DE LA RÉUNION



Mar de soutémensent à l'Etang Solé (Lotiesement «Les Vinconnes») - Béalisation Espécimentale



Renfoccement de chaussée à la Roche Mussellause (Claus) - Ouvrage réalisé par l'ONF (1907)

Cartier G., Long N.T., Pouget P., Bargillat R., Cudennec J.P. (1981), « Déchets Urbains et pneumatiques usagés en Génie Civil » 10 Congrès Int. de Méc. des Sols et des Fond., Stockholm.

Long N.T. (1984) Le Pneusol Coll. International « Routes et Développement » Paris: Institut des Sc. et des Tech. de l'Equipement et de l'Environnement pour le Développement. Mai, Paris.

Laréal P., Long N.T., (1987) Le Pneusol réducteur de poussée 4' Colloque francopolonais. Granoble

M. Abdurahman, R. Bouzidi, P. Jouve, P. Laréal, N.T. Long (1995) « Modélisation du Pneusol – Application aux murs de souténement » Coll. International de Mécanique de l'Ingénieur, Hànoi.

F. Belabdelouahab, M. Amara, P. Laréal, N.T. Long (1996) « Etude expérimentale du Pneusol réducteur de poussée » Première rencontre géotechnique des pays Francophones Africains, Marrakech.

D. Bricout, P. Brochard, N.T. Long (1997) « Le PNEUSOL léger et le glissement de Dommiers » Conf. International sur la Géologie de l'Ingénieur et de l'Environnement, Athènes.

C. Boutin, A. Boulebnane, P. Laréal, N.T. Long (1997) * Interaction sol-fondation, influence d'un bicouche sol-Pneusol » 14' Congrès Inetrnational de Mécanique des Sols et des travaux de Fondations, Hambourg.

CONTACTS

Monsieur LEUNG ERIC

S.E.M. Réunion Recyclage Environnement 2 Allée Guilloux – Rivière des Galets - 97420 LE PORT Tel : 02 62 55 01 25 Fax : 02 62 55 00 67

Dr. NGUYEN THANH LONG

Laboratoire Central des Ponts et Chaussées 58 Boulevard Lefebvre 75732 Paris cedex 15 Tel : 33 01 40435258 - Fax : 33 01 40436516/5498

e-mail: long@lcpc.fr

Des contacts supplémentaires ont été ajoutés len dehors des deux opérateurs de la plaquette LCPC et SEMR-RE) pour «faciliter et renforcer» les conseils lors de la mise en œuvre des différents ouvrages en Pneusol.

1- Tout type ouvrage

Monsieur Paul URSAT Tél. 03.88,77.46.00 / Fax : 03.88.77.46.20 Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Strasbourg

Rue Jean Mentelin Strasbourg - Koenigshofen - B.P. 9 67 035 Strasbourg cedex

2- Remblai léger

Monsieur RASTRELLI Tél. 04.93.75.51.13 / Fax : 04.92.92.91.98 Entreprise EITP B.P. 76 06 370 MOUANS SARTOUX

Monsieur SEVIGNE Tél.: 04.65.60.62.42 / Fax: 05.65.61.38.25 Entreprise SEVIGNE 20 rue Industriels Raujolles 12.100 CREISSELS

Monsieur DUGUE Tél.: 02.98.88.52.49 / Fax: 02.98.88.26.15

Conseil Général du Finistère

Agence Technique Départementale

Antenne de MORLAIX - Les Ecluses

29 600 MORLAIX

3- Murs de souténement

Monsieur BIANCO Tél.: 04.79.31.82.31 / Fax: 04.79.89.00.13 Entreprise BIANCO 17 route d'Alberville - B.P. 13

73 400 UGINE

Monsieur MALET Tél.: 05.61.66,36,93 / Fax: 05.61.66.61.69 Entreprise MALET B.P. 80 09 200 5AINT-GIRONS

ARMAPNEUSOL (Brevet LCPC - Forézienne d'Entreprises)

Monsieur Pierre VEZOLE 7et 9 rue Grangeneuve BP 48 42 001 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

EXEMPLES D'OUVRAGES FACILEMENT RÉALISABLES À L'ÎLE DE LA RÉUNION

Petite retenue individuelle « escamotable »

